

ROYAUME DU MAROC
UNIVERSITE SIDI MOHAMED BEN ABDELLAH
Ecole Supérieure de Technologie de Fès



AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE

N°C01/2023

Le **31/07/2023** à partir de **10h00**, il sera procédé au siège de la présidence de l'université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale n°**C01/2023**, concernant l'**étude architecturale et suivi des travaux de construction de 04 salles R+1 avec 160 places de chaque salle (lot unique)**.

Budget prévisionnel maximum :

Le budget prévisionnel maximum, **hors taxes**, pour l'exécution des travaux à réaliser est de :

(3 500 000,00dhs HT) trois millions cinq cent mille dirhams HORS TVA.

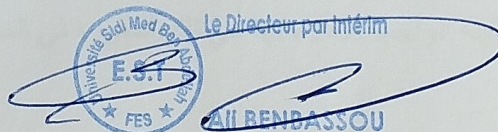
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès du service économique de l'école supérieure de technologie de Fès, il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante : www.est-usmba.ac.ma ou du portail des marchés : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions des articles 100,101 et 102 du règlement Relatif aux Conditions et Forme de Passation des Marchés de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah Fès visé auprès du ministre de finances en date du 22/08/2014.

Les architectes peuvent :

- Soit Déposés contre récépissé leurs plis auprès du service économique de l'école supérieure de technologie de Fès sis route d'immouzer-Fès.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues de l'article 09 et 10 du règlement de la consultation architecturale.


Le Directeur par Intérim
ALI BENBASSOU